



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Certificat d'aptitude aux fonctions
d'instituteur ou de professeur des écoles
maître formateur**

CAFIPEMF

SESSION 2024

Rapport du jury académique

1. Recueil de données analyse quantitative

Candidats				
Nombre de candidats inscrits au CAFIPEMF	Abandons	Nombre de candidats présents aux épreuves	Nombre d'admis	Pourcentage de réussite
87	25	62	30	48,39 %
Epreuve de spécialisation				
0	0	0	0	0 %

Résultats					
Epreuve 1 Note maximale	Epreuve 1 Note minimale	Epreuve 1 Moyenne	Epreuve 2 Note maximale	Epreuve 2 Note minimale	Epreuve 2 Moyenne
20	10	15,71	20	10	14,50

2. Recueils de données analyse qualitative

Epreuve 1 - Séquence 1 - Visite en classe (ou séance collective animée dans le contexte d'exercice professionnel)

Visite en classe

Rappel du déroulement de l'épreuve

L'enseignement observé par le jury porte principalement, au choix du candidat et en fonction de son lieu d'exercice professionnel :

- soit sur le français en école élémentaire ou sur les activités langagières en école maternelle ;
- soit sur les mathématiques en école élémentaire ou sur la construction du nombre en école maternelle.

Le temps d'enseignement observé durant cette séquence peut également porter, de manière complémentaire et au choix du candidat, et pour une durée maximum de 20 minutes, sur un autre domaine d'enseignement du programme, à condition que cela contribue explicitement à l'apprentissage des élèves en français ou en mathématiques.

L'entretien entre le candidat et le jury est immédiatement consécutif au temps d'enseignement observé.

Durant cet entretien, le jury vérifie la capacité du candidat à conduire une analyse de sa propre pratique, à l'inscrire dans le cadre des programmes d'enseignement, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et des attendus institutionnels liés au contexte d'exercice, à proposer des outils, démarches et supports d'enseignement de qualité. Il s'assure en particulier de la bonne maîtrise par le candidat des contenus didactiques et pédagogiques de l'enseignement du français ou des mathématiques.

Points majoritairement réussis :

- Les séances observées ont été majoritairement préparées avec sérieux, la majorité des préparations étaient bien finalisées avec des références soignées.
- Les gestes professionnels des candidats sont globalement bien installés : sont notées une aisance dans la gestion du groupe et des capacités à faire varier les modalités de travail des élèves.
- Le cadre de travail est construit, les habitudes de travail sont bien installées chez les élèves.
- Les outils des élèves mis à disposition sont adaptés et permettent une différenciation effective.
- L'environnement de la classe est pertinent et contribue aux apprentissages.

Conseils aux candidats :

- Ne pas rester, lors de l'échange avec le jury, sur les éléments strictement organisationnels ou pédagogiques (une nécessaire prise de distance ou de hauteur est attendue de la part des candidats).
- Il serait pertinent de faire apparaître clairement les références bibliographiques sur lesquelles le candidat s'est appuyé pour construire sa séquence/séance de classe.
- Pour les candidats totalement déchargés de classe, veiller à ce que le côté « artificiel » de la séance n'empêche pas les élèves d'accéder au sens de la tâche et penser à analyser le biais de la situation lors de l'entretien qui suit l'observation.
- Inscrire la séance présentée dans un processus d'apprentissage clairement défini et donner au jury les éléments permettant de l'appréhender.
- La différenciation pédagogique doit être anticipée et sa mise en œuvre réalisée, en relation avec les outils de préparation.
- Il est attendu des candidats une maîtrise experte dans la conduite d'une situation d'apprentissage.
- L'entretien se prépare en même temps que la séance, pour préciser les choix retenus et expliciter les perspectives à moyen et long terme.
- L'entretien s'inscrivant dans la polyvalence du premier degré, les candidats doivent témoigner d'une connaissance des guides institutionnels et des grands axes de la politique éducative ministérielle. S'il n'est pas attendu une connaissance exhaustive de leur contenu, leur connaissance ne doit pas se réduire au seul domaine présenté.

Séance collective animée dans le contexte d'exercice professionnel

Rappel du déroulement de l'épreuve

Observation par le jury d'une séance collective animée par le candidat dans le cadre de son contexte d'exercice professionnel.

L'observation d'un candidat exerçant à titre dérogatoire les fonctions de conseiller pédagogique est réalisée lors de l'animation par le candidat d'une action de formation professionnelle collective. Cette action concerne un groupe d'enseignants en formation initiale ou en formation continue.

L'observation d'un candidat directeur d'école déchargé de classe est réalisée lors de l'animation par le candidat d'une réunion de nature pédagogique (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil école-collège) ou d'une action de formation professionnelle collective, initiale ou continue.

Le thème de l'action collective de formation ou de la réunion pédagogique animée porte, au choix du candidat :

- soit sur le français en école élémentaire ou sur les activités langagières en école maternelle ;
- soit sur les mathématiques en école élémentaire ou sur la construction du nombre en école maternelle.

Points majoritairement réussis :

- Les actions de formation observées font l'objet d'une préparation sérieuse. Le jury a apprécié les candidats ayant préparé un écrit contextualisant la séance et la commande ayant présidé à la tenue de la formation.
- Le jury apprécie les candidats qui peuvent être force de propositions innovantes
- Le jury apprécie les candidats qui restent centrés sur l'objectif « cible » de l'action de formation.
- Le jury apprécie la capacité du candidat à animer, réguler et recentrer les échanges en permettant la circulation de la parole et la participation active de tous, de manière à faire avancer le traitement de la problématique travaillée, à proposer des outils, démarches et supports didactiques et pédagogiques utiles, des prolongements possibles.
- Les candidats ont appréhendé certaines suites possibles ou exploitations au sein de leur classe pour s'assurer d'une bonne prise en compte de la formation par les stagiaires.

Conseils aux candidats :

- Il serait pertinent de faire apparaître clairement les références bibliographiques sur lesquelles les candidats se sont appuyés pour construire leur proposition de formation, d'analyser précisément la commande de formation en interrogeant son contexte, ses enjeux, ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas, les problèmes que pose le sujet (pour l'institution, pour les élèves, pour les enseignants et pour les formateurs)
- Les candidats doivent garder à l'esprit qu'une formation doit s'appuyer autant que possible sur l'expérience professionnelle des enseignants (faire entrer le réel) et doit aboutir à des conseils opérationnels et priorisés. La phase d'enrôlement peut être déterminante.

- Il s'agit pour le candidat d'explicitier pour lui-même, pour les stagiaires et pour le jury, les objectifs de la formation proposée. Cela peut s'effectuer par des phases de reformulation.
- L'entretien se prépare en même temps que la séance, pour préciser les choix retenus et expliciter les perspectives à moyen et long terme en particulier dans le cadre d'un parcours de formation.
- Concernant l'accueil du jury, il est utile de prévoir une disposition des tables permettant un déroulement de l'épreuve optimal pour le candidat et pour le jury et de fournir tout document permettant d'explicitier la démarche proposée.

Epreuve 2 - Séquence 2 (entretien entre le candidat et l'enseignant observé)

Rappel du déroulement de l'épreuve

Les séquences 1 et 2 sont consécutives. Elles ont lieu le même jour, dans un délai d'un mois maximum après la date de la première épreuve d'admission. Le candidat bénéficie d'une pause de 15 minutes entre les séquences 1 et 2. La séquence 3 a lieu hors de la présence du jury, le candidat a au maximum deux semaines après la date des séquences 1 et 2 pour la réaliser. La séquence 4 se tient entre trois et quatre semaines après la date de la séquence 2.

SÉQUENCE 1 : observation par le candidat, en présence du jury, d'un professeur des écoles titulaire ou stagiaire en exercice dans une classe

Selon le choix précédemment opéré par le candidat pour le niveau et le domaine d'enseignement lors de la 1ère épreuve d'admission, l'enseignant observé sera choisi dans un autre niveau (maternelle versus élémentaire) et conduira un temps d'enseignement dans un autre domaine d'enseignement (français ou activités langagières versus mathématiques ou construction du nombre).

SÉQUENCE 2 : analyse de la séance observée par le candidat avec le professeur des écoles concerné, en présence du jury

Cette phase de l'épreuve permet au jury d'évaluer la capacité du candidat à mener un dialogue professionnel constructif en prenant appui sur les points forts et les marges de progrès de l'enseignant observé, à ordonner et hiérarchiser ses remarques, à formuler des conseils pertinents et opérationnels au regard de la situation observée et à s'assurer de leur compréhension, à proposer des pistes de réflexion et des prolongements possibles.

Points majoritairement réussis :

- Les candidats ont eu le souci d'instaurer un cadre de dialogue bienveillant et constructif en partant des questionnements des enseignants observés et en valorisant systématiquement les points positifs relevés.
- Une posture d'accompagnement tangible qui permet d'engager un dialogue constructif.
- Une analyse d'aspects professionnels en lien avec les didactiques disciplinaires et des références théoriques.
- Le retour rapide de la chronologie de l'observation.
- Les candidats ont une bonne gestion du temps durant l'entretien.

Conseils aux candidats :

- Il est recommandé de s'appuyer sur des références didactiques ou des cadres théoriques explicites pour conforter des choix ou formuler des conseils
- Il ne faut pas négliger la possibilité d'aborder la préparation écrite de manière à en faire un objet de travail et de réflexion. Il s'agit en effet d'un outil fort utile à la réflexion professionnelle
- Veiller à un juste équilibre de temps de parole entre l'enseignant observé et le candidat.
- Penser à se doter d'observables (production d'élèves, outils professionnels, etc.) et en rendre compte à l'enseignant observé.
- Eclairer par la théorie le contexte de la séance observée afin de permettre une montée en compétence de l'enseignant.
- Il est recommandé de hiérarchiser les pistes proposées et partagées.
- Veiller à poser une rapide synthèse des conseils lors de la fin de l'entretien.

Epreuve 2 - Séquences 3 et 4 (rapport de visite et échange avec le jury)

Rappel du déroulement de l'épreuve

SÉQUENCE 3 : production par le candidat d'un rapport de visite sur la séance observée en séquence 1

Le rapport de visite prend la forme d'un écrit rédigé sur papier libre d'une longueur maximum de deux pages. Il est transmis par le candidat au service organisateur dans un délai de deux semaines après la date de la séquence 2.

SÉQUENCE 4 : entretien du candidat avec le jury

Le candidat procède à une analyse distanciée de son entretien avec l'enseignant observé lors de la séquence 2, explicite ses intentions et présente le rapport de visite rédigé en séquence 3. Le candidat effectue une présentation de 15 minutes maximum du rapport de visite, des observations qu'il a pu faire. Cette présentation peut s'appuyer sur une présentation numérique type PowerPoint.

Le questionnement du candidat par le jury dépasse le cadre de la séance observée en séquence 2. Il permet au jury d'apprécier les connaissances pédagogiques et didactiques du candidat, d'évaluer sa capacité à conseiller et à accompagner les professeurs des écoles, en particulier dans les domaines du français ou des mathématiques, à entendre et intégrer les remarques des examinateurs.

Points majoritairement réussis :

- Les rapports sont fidèles aux observations et aux conseils qui ont été apportés.
- Les rapports sont « originaux » et sont le reflet des choix du candidat. Les documents produits sont majoritairement bien construits et utiles au stagiaire.

- Lors de l'échange avec le jury, le retour sur les observables et les conseils permet au candidat de parfois aller plus loin ou d'infléchir certains éléments : cela est très positif (certains candidats corrigent ainsi certaines erreurs d'appréciation).
- Les commissions ont apprécié la richesse, la densité des échanges et leur forme construite.

Conseils aux candidats :

- Les formes de rapport très linéaires qui présentent des éléments descriptifs plus qu'analytiques sont à éviter.
- Il convient de faire figurer une synthèse hiérarchisée des conseils.
- Il convient de poser des pistes d'évolution en apportant ce qui les fonde (les enjeux, la mise en perspective).
- Il convient de garder à l'esprit que le rapport de visite est à destination de l'enseignant observé et que les formulations utilisées doivent correspondre à cet usage.
- Veiller à rendre un compte-rendu de visite conforme aux échanges et au contexte d'exercice professionnel
- Bien identifier les fonctions d'un rapport de visite dans l'accompagnement d'un PE, avoir un regard critique sur la structuration de cet écrit.
- Penser à objectiver l'écrit pas des observables précis : traces produites par les élèves, propos d'élèves, réactions de l'enseignant, de manière à l'ancrer dans la réalité de la visite.
- Consolider la réflexion didactique afin de pouvoir soutenir une analyse pertinente. Ainsi, les réponses aux questions du jury pourront être étayées par des références théoriques, didactiques et institutionnelles, en lien avec des exemples concrets.
- Penser lors de l'entretien à expliciter pour le jury la hiérarchisation et pourquoi certains points sont volontairement oubliés.
- Se positionner en tant que futur formateur et accompagnateur et se projeter dans des fonctions d'accompagnement

Remarques générales sur l'ensemble des épreuves de certification

Si l'engagement dans la certification est une étape dans la construction professionnelle, la validation de la certification ne peut être considérée comme un point de départ de la construction de l'expertise. Cette étape se veut dynamique et nourrie par des questionnements.

D'une manière générale, il convient de comprendre le questionnement des jurys comme une invitation à la réflexion. Il s'agit de faire progresser sa pensée tout en acceptant la controverse professionnelle. Seuls une préparation sérieuse et des contenus maîtrisés permettront de mettre en place une réelle analyse lors des échanges. Il est indispensable

d'être à l'écoute des questions du jury qui doit amener le candidat à dépasser sa propre réflexion. Les candidats ayant su s'engager dans un réel dialogue professionnel constructif et étayé, qui ont fait preuve de capacité d'écoute et d'ouverture ont été valorisés.

Il s'agit de s'engager **tout au long des épreuves** dans une démarche de développement professionnel.

Le président du jury
Cyril Le Normand

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal line, all connected by a single stroke.